

# LA TRIBUNE

*des Antilles*

Magazine d'information  
n° 52 - Juillet-Août 2007

3€

**Dossier SÉISME**  
**Les Antilles menacées?**

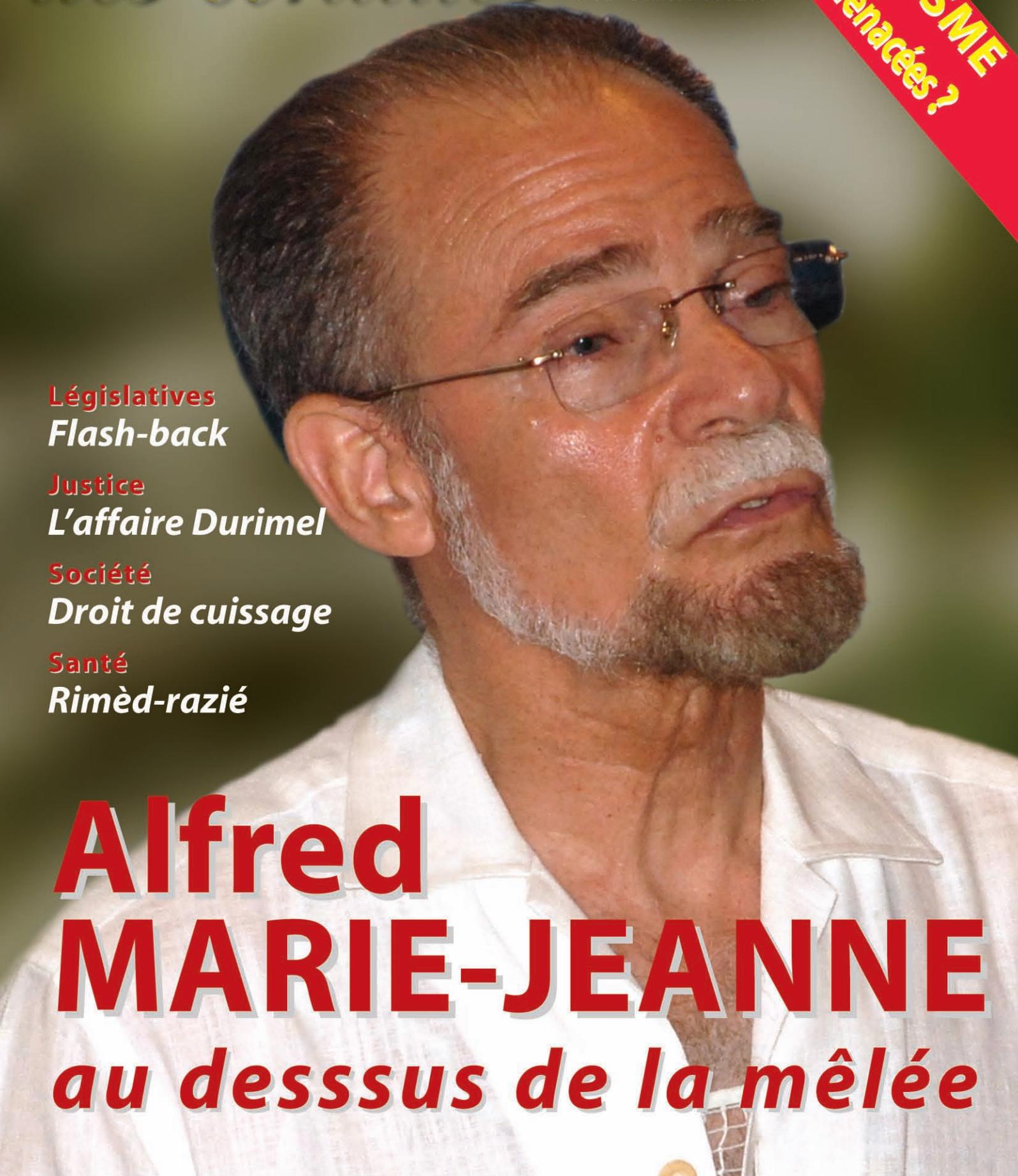
**Législatives**  
**Flash-back**

**Justice**  
**L'affaire Durimel**

**Société**  
**Droit de cuissage**

**Santé**  
**Rimèd-razié**

**Alfred**  
**MARIE-JEANNE**  
**au dessus de la mêlée**



# *Faut-il avoir peur* **des tremblements**



# ents de terre ?

Dossier SÉISME  
Conception et présentation  
Louis BOUTRIN

■ *Au cours des 300 dernières années, une vingtaine de secousses importantes ont affecté durement la Guadeloupe et la Martinique. Les plus dévastateurs demeurent le séisme de 1839 (magnitude : 7,5 à 8) qui provoqua la quasi-destruction de Fort de France : 300 morts (esclaves non comptabilisés) et celui du 8 février 1843 (magnitude 7,5) qui a été suivi d'un gigantesque incendie qui ravagea Pointe à Pitre. Bilan : près de 3000 morts.*

*Aujourd'hui, plus personne pour raviver le souvenir de ces tragédies. Fort heureusement, à l'instar de l'architecte Franck Hubert, quelques antillais tentent de s'organiser pour faire face à la catastrophe à venir. Car, les Antilles sont dans une zone à forte sismicité et chaque année, plus de 500 secousses sismiques sont enregistrées*

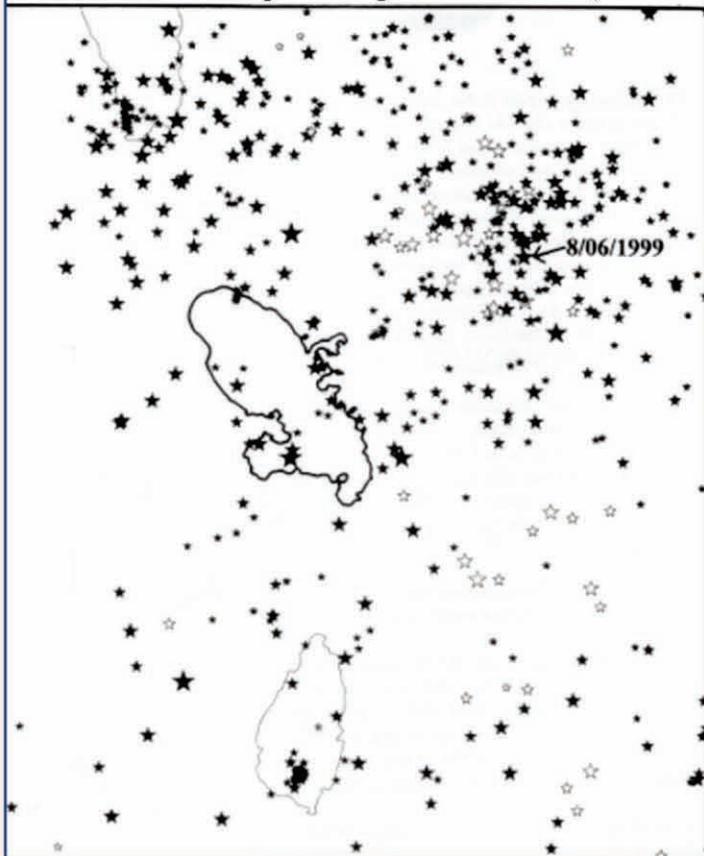
*dans chaque île. Une situation qui nécessite à la fois une meilleure connaissance du risque sismique par les populations concernées, un respect des règles de construction parasismique et une politique de prévention associant l'Éducation Nationale, les Collectivités locales et l'État. Une approche qui pourrait trouver un début de financement à travers les 343 millions d'€ promis par Madame Nelly Olin, l'ex Ministre de l'Écologie. En espérant, bien sûr, que cet engagement ne s'inscrivait pas dans les sempiternels effets d'annonce pré-électoraux. Jean-Louis Borloo, Ministre d'État, qui vient d'hériter du Super-Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement durable aura toute latitude pour le mettre en œuvre et prouver ainsi le contraire.*

L.B.

# Tremblement de pe

## ■ Nos peurs les plus récentes

Sismicité de la Martinique-Catalogue MIDAS+USGS (1650-1999)



Martinique

**Martinique - 8 juin 1999 - 8 h 04**, les écoles et administrations viennent tout juste de débiter une journée parmi tant d'autres quand, soudainement, un séisme secoue toute l'île. La magnitude n'est « que » de 5,4 mais l'épicentre est situé à peine à 50 km du Nord de nos côtes ce qui ébranle littéralement les bâtiments et maisons individuelles. C'est la panique la plus complète car nous étions peu préparés à une telle situation. Cela fait 25 ans que la Martinique n'avait connu pareille secousse et la confusion la plus totale règne. La prise en charge des élèves et du personnel s'effectue dans le désordre car certains enseignants ont eu toutes les peines à maîtriser leur propre peur. Des craquements sont perçus dans le sous-sol, les murs sont fissurés et des faux plafonds s'effondrent. L'évacuation des édifices et les premiers secours s'organisent tant bien que mal mais les coupures de courant et des communications téléphoniques vont perturber les procédures d'analyse de la situation. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. La Martinique a eu très chaud et certains enfants, en état de choc, ont dû être hospitalisés. Au bout d'un petit matin de juin 99, le pays entier a eu une peur bleue qui demeure encore vivace dans bien des mémoires. Et, paradoxalement, c'est cette terrible peur qui contribuera, très certainement, à une prise de conscience collective du risque sismique.

**Guadeloupe - 21 novembre 2004 - 7 h 41**, un séisme de magnitude 6,3 survient au large de la Guadeloupe frappant Terre-de-Haut et Terre-de-Bas de l'archipel des Saintes. Il s'en est suivi un tsunami d'amplitude modéré sur les plages des Saintes et de la Dominique. Le bilan aurait pu être très lourd mais on déplore tout de même un mort - Lorie, une petite fillette de 5 ans écrasée dans sa chambre par un mur de béton - 48 blessés dont 2 graves, 400 sans abris et d'importants dégâts sur les constructions. La population saintoise a été particulièrement traumatisée par ce terrible tremblement de terre qui a été suivi de milliers de répliques, dont plusieurs de magnitude supérieure à 5. En état de choc, certains habitants ont passé la nuit à la belle étoile craignant le pire à chaque nouvelle réplique. Spectacle de désolation et scène de panique ont suivi les premières secousses. Un des blessés, victime de sa panique, a sauté du 2<sup>ème</sup> étage. Plus d'un mois après la catastrophe l'inquiétude se lisait sur les visages d'une population restée très choquée après des nuits d'angoisse.

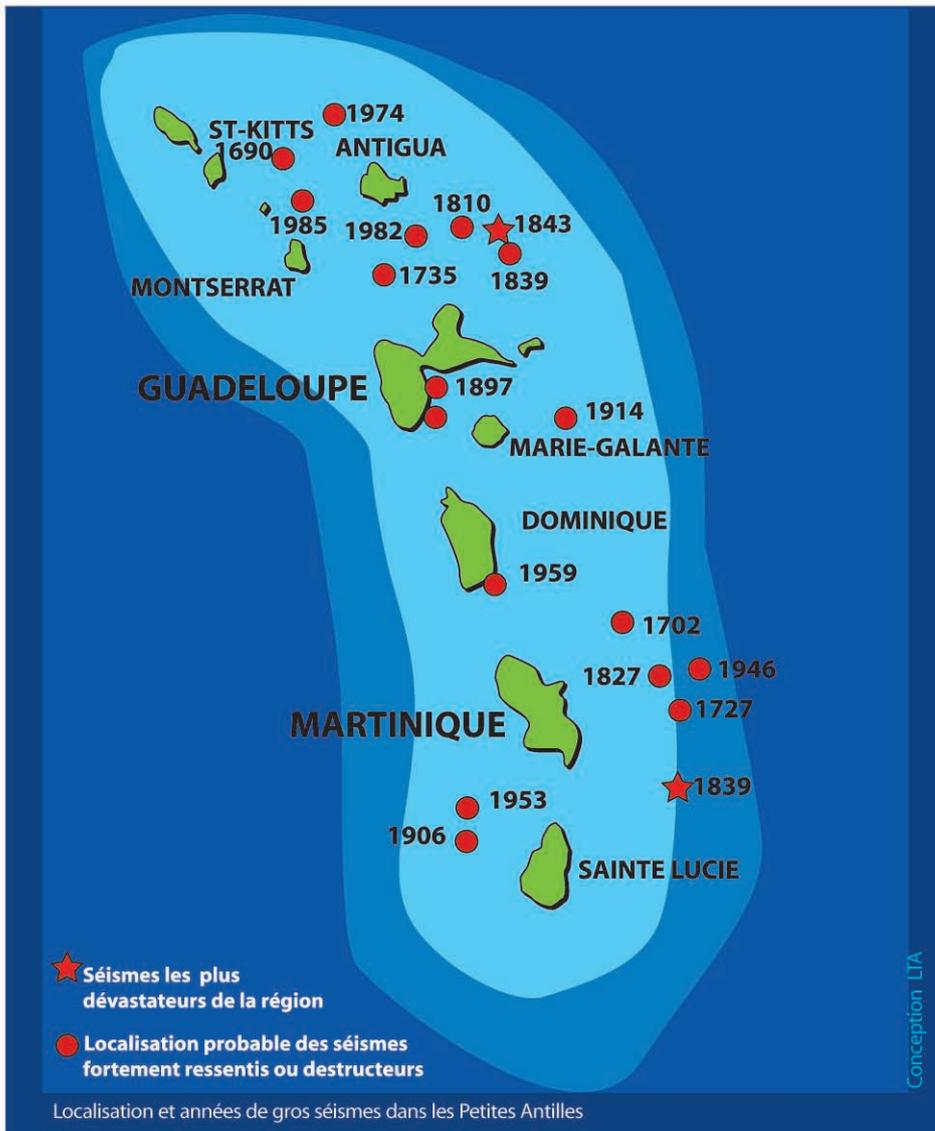
De nombreux établissements censés recevoir du public ont dû être fermés. Parmi les bâtiments détruits, la mairie qui a dû être démolie, l'école communale, le club du 3<sup>ème</sup>

âge, la salle paroissiale, la caserne des pompiers et l'église de Petites Anses (Terre de Bas) où la toiture s'est littéralement effondrée. Certains y voient un signe du destin. D'autres se mettent à prier Dieu en implorant le ciel pour les nombreux péchés commis. Plus de 2 années après, le traumatisme lié au séisme de magnitude 6,3 survenu au large de la Guadeloupe demeure encore très présent dans les mémoires des Saintois.



Église des Saintes (Guadeloupe)

# ur sur les Antilles



## ■ La peur, un phénomène humain

Qui n'a pas eu, au moins une fois de sa vie, une peur terrible ? Quoi de plus normal puisque la peur est un sentiment tout à fait naturel qui s'exprime en présence ou à la simple pensée d'une incertitude, d'un danger, d'une frayeur. Les réponses individuelles face à cette peur réservent parfois bien des surprises.

Interrogés après le séisme du 21 novembre 2004, certains guadeloupéens avouent avoir eu une réaction de fuite en courant vers l'extérieur des bâtiments, oubliant au passage les quelques consignes de sécurité qu'ils avaient eu l'occasion d'entendre.

D'autres sont restés prostrés, sans pouvoir se protéger, en attendant la suite des événements ou la fin du phénomène. Deux situations opposées mais qui traduisent une même manifestation de peur inhibitrice au moment même où il aurait fallu réagir et appliquer les consignes de sécurité. C'est à ce niveau que l'apprentissage régulier d'exercices de simulation pourrait trouver toute sa pertinence.

Mais, la persistance du phénomène sismique à travers des répliques plus ou moins fortes nécessite une prise en charge psychologique des rescapés. On a pu constater qu'entre le moment où le séisme survient et le temps d'organisation des premiers

secours la population est livrée à elle-même ce qui laisse souvent place à un sentiment d'impuissance ou d'abandon. Peu habituée à se prendre réellement en charge, une bonne partie de la population attend des pouvoirs publics des réponses que ces dernières ne sont pas en mesure d'apporter en pareille circonstance. C'est la porte ouverte à une agressivité généralement larvée et certaines personnes, pour oublier le traumatisme vécu, n'hésitent pas à quitter leur lieu habituel de résidence. Un comportement qui symbolise bien la peur et que l'on a connu par le passé, notamment après les éruptions de la Montagne Pelée en 1902 ou de la Soufrière en 1976.

## ■ L'imprévisibilité des séismes

Cependant, le tremblement de terre demeure un risque tout à fait à part. Son imprévisibilité et sa soudaineté en font un aléa redouté et vécu comme une fatalité. D'où l'abondance de mythes autour de ce risque et l'omniprésence d'un discours religieux peu propice à une évolution des mentalités. D'ailleurs, certaines congrégations religieuses ne se font pas prier pour exploiter ces croyances populaires en évoquant une volonté de Dieu, une punition divine voire une malédiction quand ce n'est pas carrément une prétendue « fin du monde » toute proche. La survivance de pratiques magico-religieuses aux Antilles ne fait qu'exacerber les difficultés à toute prise de conscience.

Dans un tel contexte, seules une vulgarisation des connaissances du phénomène sismique et une éducation des jeunes générations permettront d'inverser la tendance et de développer progressivement une nouvelle culture du risque sismique.

# Développer une culture du r

■ **La culture du risque sismique !** On en parle beaucoup sans que l'on puisse constater pour autant une modification des comportements individuels et collectifs. En effet, les spécialistes s'accordent à dire que cette culture du risque devrait reposer sur trois piliers fondamentaux : Une information préventive à la hauteur des enjeux, un respect des règles de construction parasismique et la mise en œuvre des plans de prévention aux risques. En absence d'évaluation régulière de l'impact réel de ces mesures et du dispositif de secours, nous assistons à une perpétuelle fuite en avant. Car, en matière de risque sismique, nous en avons déjà vu d'autres ! Si tout semble programmé sur le papier, en réalité, nous demeurons à des années lumières de ce qu'il faudrait faire. Alors, plutôt que de se lamenter ou ... d'implorer le ciel, il n'est pas inintéressant de donner régulièrement une piqûre de rappel et d'interpeller l'Etat sur un des aspects majeurs de sa responsabilité : la sécurité de la population.

## ■ L'information préventive

Elle existe déjà. Malheureusement, elle est mal organisée et demeure tout à fait inopérante. Il suffit d'interroger ses parents, collègues ou voisins sur les consignes à observer en cas de séisme pour se rendre compte très vite du travail qu'il reste à accomplir. L'information actuelle n'a pas dépassé les limites du cadre administratif et l'impression générale qui se dégage est que les autorités se donnent bonne conscience avec quelques directives ministérielles sans y croire vraiment. A chaque secousse sérieuse, elles réagissent en dépêchant un aréopage d'experts et de cols blancs fraîchement débarqués des ministères parisiens. Quand la presse nationale s'en fait écho, c'est le sempiternel branle-bas de combat : Des grandes décisions sont prises, des plans séismes sortent des cartons sans que l'information sur place soit organisée autrement. Or, cette information n'est toujours pas accessible à tous ceux qui vivent aux Antilles et qui demeurent les premiers concernés. Pour ce faire, elle mériterait d'être pensée avec une pédagogie spécifique de l'ensemble des acteurs chargés de l'information ? Car, en final de compte, l'objectif n'est-il pas de préparer la population à réagir correctement en cas de séis-

me de forte magnitude et d'acquiescer les gestes qui sauvent ?

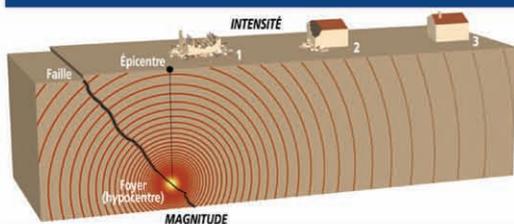
En absence d'une véritable stratégie de communication, une grande partie de la population est maintenue dans l'ignorance la plus complète. Il n'est donc pas étonnant d'observer des scènes de panique lorsque la terre se met à trembler un peu plus fort que d'habitude. C'est généralement la porte ouverte à toutes sortes d'évocation notamment celles des incontournables malédictions. Une situation tout à fait surréaliste en plein XXI<sup>e</sup> siècle compte tenu des connaissances scientifiques et des moyens modernes de communication dont on dispose actuellement. Les pays où, à l'instar du Japon, la culture du risque sismique a été développée s'en sortent très bien. D'ailleurs, à magnitude identique, le bilan humain est moins lourd que dans des pays comme l'Iran, l'Algérie ou l'Amérique centrale, pays situés dans des zones à forte sismicité. Il ne s'agit pas uniquement de moyens financiers puisqu'en matière de culture du risque cyclonique par exemple, Cuba a démontré l'efficacité de son dispositif de prévention quand Haïti, la Jamaïque et d'autres îles continuent à comptabiliser leur nombre de morts.

## QU'EST-CE QU'UN SÉISME ?

◆ C'est un ébranlement du sol créé par une fracturation brutale des roches en profondeur traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments

Les dégâts causés seront fonction :

- de l'amplitude,
- de la durée,



- de la fréquence des vibrations
- de la réponse du sol.

## Magnitude, épicentre, foyer, intensité : sa sa yé ?

- ◆ **Le foyer** est le point de départ de la rupture des roches.
- ◆ **L'épicentre** est le point de la surface terrestre situé à la verticale du foyer.
- ◆ **La magnitude** mesure l'énergie libérée par le séisme au niveau du foyer.
- ◆ **L'intensité** exprime les conséquences du séisme en surface

# isque sismique aux Antilles



Jean-Louis BORLOO, Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'État chargée de l'Écologie. Quid de la prévention du risque sismique aux Antilles ?

**Aux Antilles, l'absence d'évaluation des politiques de prévention se fait cruellement sentir en matière de risque sismique. Les plans séismes se succèdent au gré des changements de gouvernement sans qu'il y ait véritablement une évaluation de leur efficacité voire même de leur mise en œuvre.**

De même, entre les textes de lois, les décrets ou les circulaires relatifs à l'information préventive du risque sismique, c'est l'immobilisme le plus complet. La législation sur l'information préventive a le mérite d'exister mais très peu de préfets se soucient de son application réelle. Cette législation trouve son fondement juridique dans l'Art. 21 de la loi du 22 juillet 1987 qui stipule que : « *Le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger* ». Chacun, en toute conscience, est

tout à fait libre de se faire une idée de l'exercice de ce droit à l'information. Pour contourner cette difficulté, le décret du 11 octobre 1990 est venu préciser le contenu et la forme des informations. L'affichage de consignes de prévention dans les locaux de plus de 50 personnes fait partie de ces mesures, tout comme l'élaboration du fameux DICRIM, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Elaboré par les maires, ces documents recensent les mesures de sauvegarde propres aux risques sur le territoire communal. Malheureusement, ils sont dis-

*« Le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger »*

tribués dans les boîtes aux lettres, au beau mitan des prospectus publicitaires et ils ne sont pas accompagnés d'une campagne d'information de proximité pour mieux sensibiliser nos concitoyens. Enfin, certains se souviennent encore de l'effervescence qui avait accompagné la sortie de la circulaire du 25 février 1993. À l'époque, le Ministère de l'environnement avait demandé aux préfets « *1. D'effectuer l'état des lieux des communes à risques. 2. De définir un ordre d'urgence. 3. Que tous les citoyens devaient être informés sous 5 ans* ». 14 années se sont écoulées depuis que ces circulaires ont atterri sur les bureaux des Préfets et là encore, chacun peut constater les résultats. Nous sommes bien loin du compte et l'information de tous les citoyens n'est toujours pas à l'ordre du jour !

## ■ Quand aux dispositifs de secours, ils n'existent que sur le papier.

Les principaux bâtiments et installations destinés à accueillir les blessés risquent d'être détruits en cas d'un fort séisme. Malgré les effets d'annonce médiatique, Fort de France, une ville de 100 000 habitants, ne dispose toujours pas d'une caserne de pompiers digne de ce nom. Or, on sait que le bilan humain des séismes de 1839 en Martinique et 1843 en Guadeloupe a été aggravé par la survenue d'incendies qui ont littéralement ravagé Fort de France et Pointe à Pitre.



La Caserne des pompiers de Fort de France : des installations inopérantes en cas de séismes.

## ■ S'agissant du respect des règles de construction parasismique, nous ne sommes qu'aux balbutiements.

Certes, de réels progrès ont été constatés notamment après la mise en place par le Conseil Régional de Martinique d'une formation en génie parasismique à l'attention des architectes et ingénieurs. De même l'instauration de la prime à la construction parasismique, même si elle n'a pas encore eu les effets escomptés, a modifié quelque peu les comportements lors des constructions nouvelles. Peu à peu, nos hommes de l'art sont en train d'acquérir un savoir faire parasismique, une plus-value que l'on pourrait exporter si la demande se faisait sentir.

Toutefois, ces professionnels de terrain se retrouvent en porte à faux avec une législation qui n'est pas adap-



Photo L. Boutrin



Pose d'isolateurs parasismiques au Lycée de Ducos - Martinique

Photo L. Boutrin

tée aux réalités de notre région. L'entêtement de l'administration française à s'arc-bouter sur la P.S. 92, une norme parasismique datant de 1992 insuffisante en cas de séisme majeur, démontre bien son absence d'écoute et sa volonté très nette d'ignorer une expérience émanant des Amériques. Quant au débat d'experts relayé sur la place publique par les promoteurs de projets immobiliers, ils n'ont rien de très rassurants surtout quand on confond recherche du sensationnel et information préventive. Prendre ainsi à témoin l'opinion publique sur des questions aussi techniques ne fait pas forcément avancer le débat. L'impact psychologique est tout à fait néfaste auprès des citoyens qui ne savent plus à quels saints se vouer. Comment s'étonner dès lors que les tremblements de terre soient autant redoutés par la population et que la peur s'installe.

# Pas de culture du risque sans l'implication de l'Éducation Nationale

■ **Mais, on ne cessera jamais de le dire assez, c'est véritablement à partir de l'Éducation Nationale qu'une culture du risque sismique pourra émerger dans nos deux pays. A ce niveau, la volonté de l'Etat tarde à s'exprimer.**

La mise à disposition d'enseignants pour la formation du personnel scolaire à travers le plan SESAM n'a pas été généralisée. Pire, fautes de crédit, les quelques expériences menées par le passé tant en Martinique qu'en Guadeloupe n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, dans son rapport de mission post-sismique en juin 1999, l'AFPS, l'Association Française de Génie Parasismique, reconnaissait «*qu'au rythme actuel, il faudrait encore une centaine d'années avant que l'ensemble des établissements scolaires bénéficient de formation du personnel enseignants* ». Un constat peu rassurant qui traduit pourtant une réalité : seulement 20 établissements scolaires formés pour les 320 existants en Martinique. Quand à la formation des médecins à travers le D.U. de médecine des catastrophes naturelles, elle a été renvoyée aux calendes grecques.



En cas de séisme, 80 % des rescapés sont sauvés pas les voisins... Soyez en bon terme avec vos voisins et ... suggérez leur de faire une formation aux gestes des premiers secours !

Dans ce contexte, l'apprentissage d'un secourisme de masse à travers une formation grand public s'avère indispensable. Il devrait permettre à la population d'assurer le sauvetage par des mesures simples, non médicales ou d'organiser les secours en cas d'urgence vitale. Cela fait maintenant près de 15 ans que les associations écologistes rappellent sans cesse une vérité que l'administration a du mal à attendre : 95 % des rescapés sont sauvés par des habitants

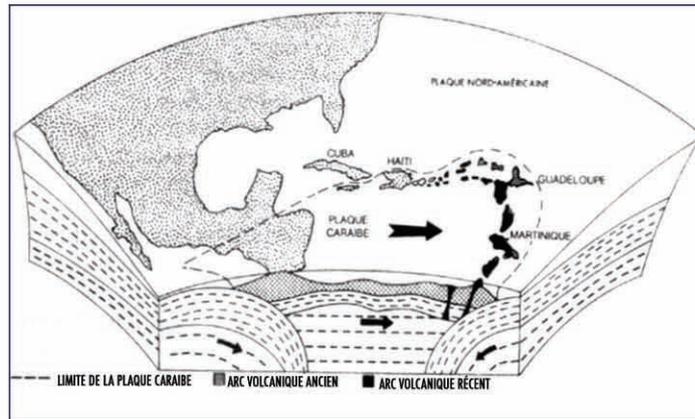
locaux (80% par les voisins et 15 % par les secours spécialisés) et 5 % par les secours extérieurs. Ces chiffres sont connus des autorités publiques et sont repris dans les différents rapports de l'administration. Pourtant, en dehors de quelques exercices de simulations fortement médiatisés, les autorités n'ont toujours pas organisé la formation d'un secourisme de masse à la hauteur des risques encourus.



Adapter les tables scolaires à notre situation en zone III à forte sismicité. Prototype conçu par un ingénieur martiniquais.

# Comment expliquer ce phénomène ?

- Théorie des plaques tectoniques : mouvement de la croûte terrestre. La tectonique des plaques est à l'origine des chaînes de montagne et de phénomène tels que les séismes et le volcanisme.
- La lithosphère (croûte et manteau supérieur) est morcelée en plusieurs fragments, appelés plaques, qui constituent la surface terrestre.
- En raison des mouvements de convection au sein du manteau, ces plaques sont mobiles les unes par rapport aux autres, avec des vitesses de quelques centimètres par an.

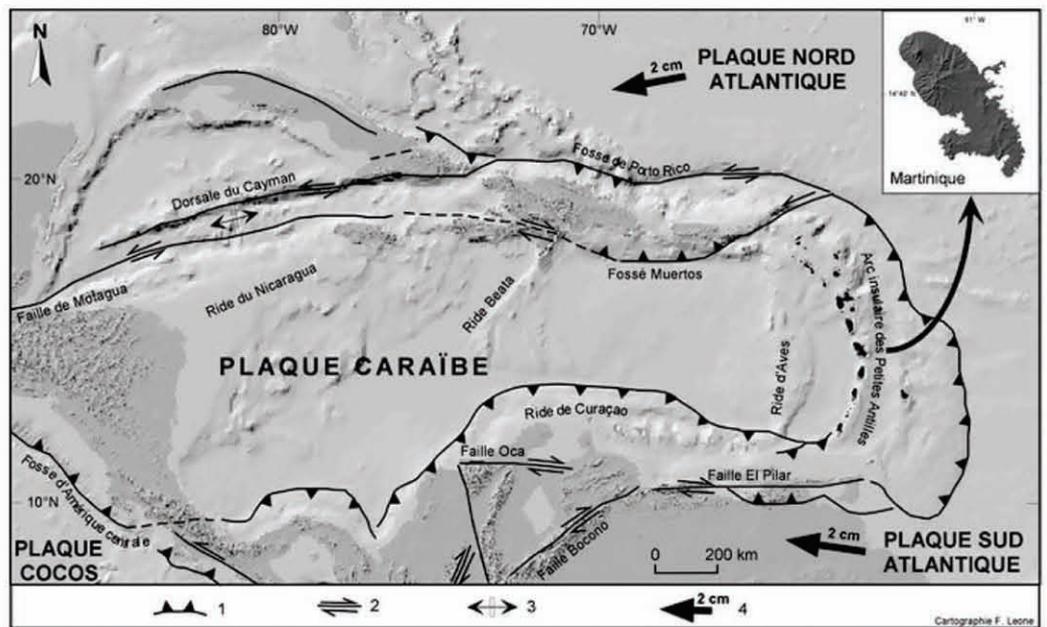


## Phénomène de Subduction

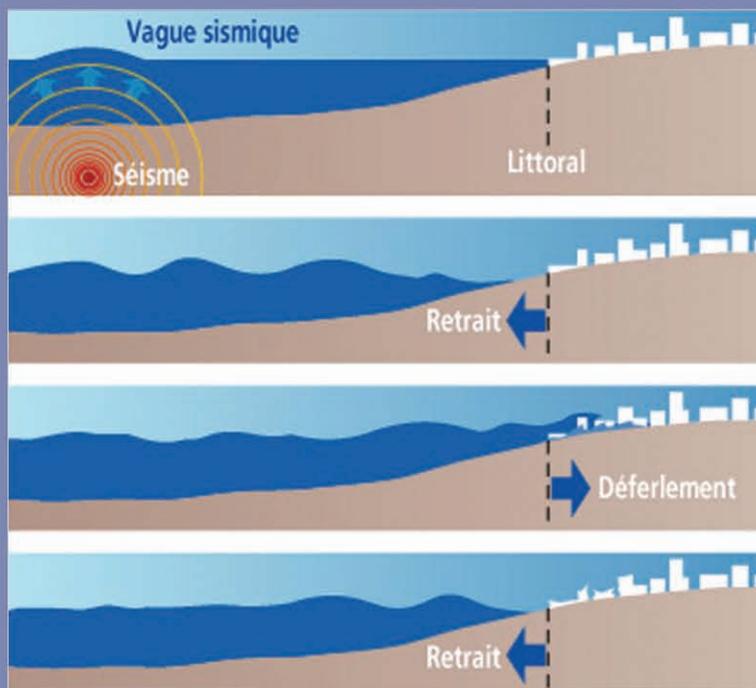
\* Plaque Caraïbe soulevée par la plaque Nord Américaine

## Les mouvements des plaques

- La plupart des séismes ont lieu dans les zones de contact entre les plaques



# Tsunami, La Caraïbe est-elle à l'abri ?



Coulée volcanique en mer à Montserrat qui provoqua un mini-tsunami sur les côtes de la Guadeloupe

# Réduire la vulnérabilité des constructions

## ■ Prise en compte des facteurs aggravants



Effets de site



### Fonds Saint-Denis réclame sa route

■ Que faire pour rétablir la circulation sur la RD1 vers Fonds Saint-Denis ? Pour répondre à cette question et à l'impatience des Denisiens, obligés depuis trois ans de faire un important détour par Saint-Pierre, le Département a présenté lundi une solution.

■ Depuis la coulée boueuse de décembre 1998, la RD1 entre le bourg de Fonds Saint-Denis et Deux-Choux, est fermée à tout trafic. Les élus du Département optent pour un nouveau tracé comprenant un remblai et deux ponts, dans l'attente des conclusions de l'expert.



Écroulements de falaise

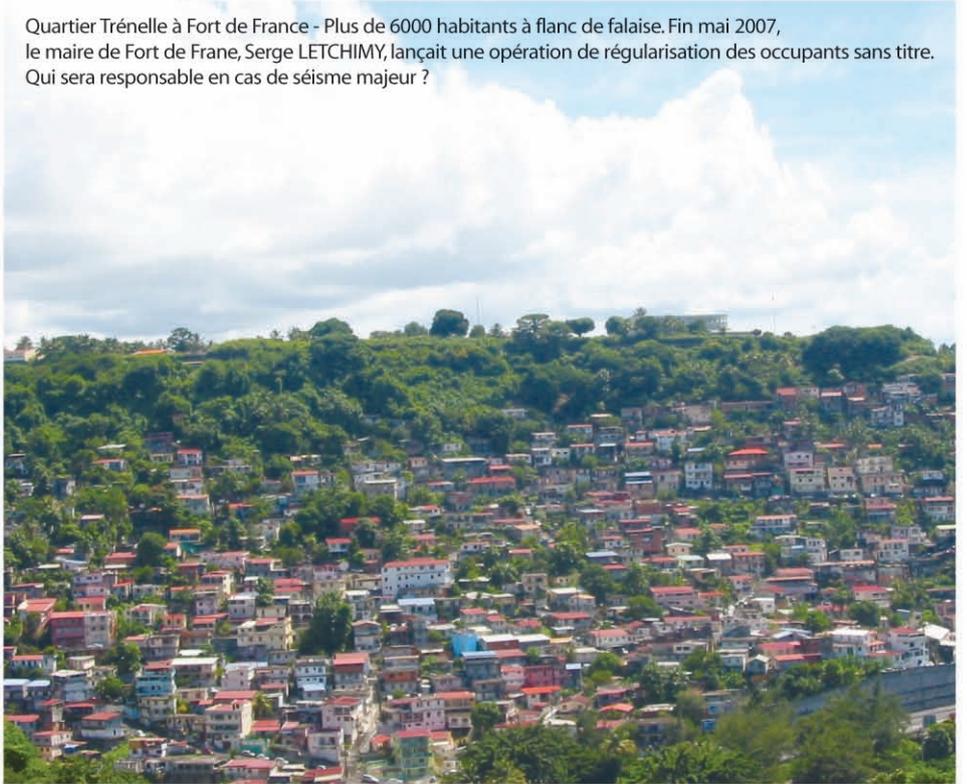


Mouvement de sols. Ici affaissement de la falaise de Bellefontaine - Martinique



Liquéfaction au Vénézuéla

Quartier Trénelle à Fort de France - Plus de 6000 habitants à flanc de falaise. Fin mai 2007, le maire de Fort de France, Serge LETCHIMY, lançait une opération de régularisation des occupants sans titre. Qui sera responsable en cas de séisme majeur ?



Développement de l'habitat précaire à Berge Debriant - Fort de France - Martinique



# Quid de l'étude Gémitis ?

Berge de BRIANT



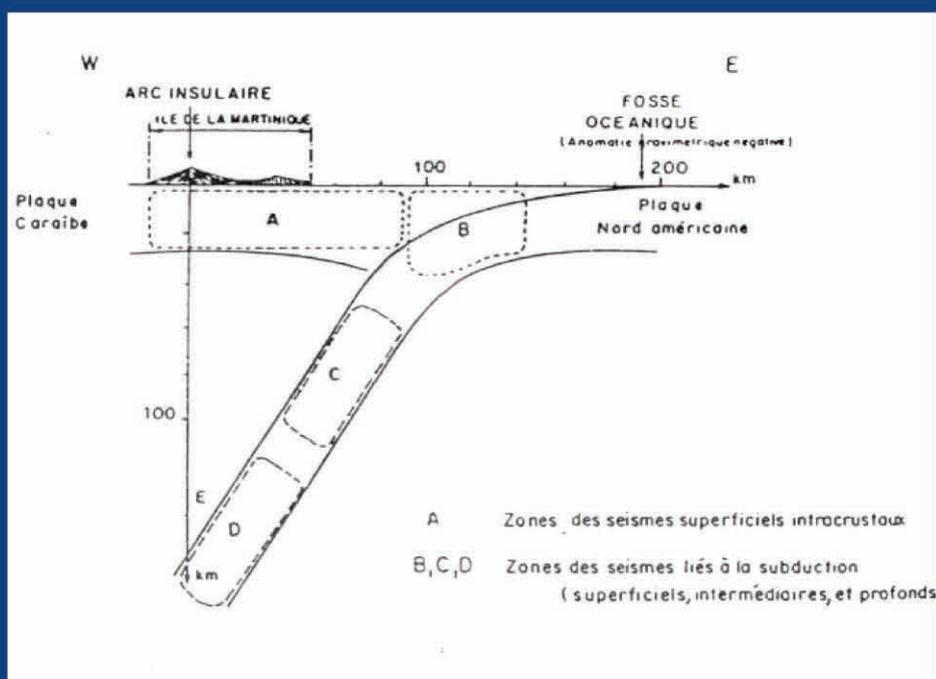
**■ Septembre 1999, Préfecture de la Martinique. Devant un parterre d'élus et de directeurs des services de l'Etat, le BRGM présentait une étude de vulnérabilité des constructions de Fort de France, Point-à-Pitre et Nice face aux séismes. Baptisée Gémitis, cette étude évalue les dégâts matériels et humain : 40 % d'effondrement des maisons et 3000 à 4800 morts en cas de séisme fort pour la seule ville de Fort de France. Pour Pointe à Pitre, le bilan est un peu plus lourd : 3600 à 5500 morts !**

Centre de secours, Préfecture de Fort de France, hôpitaux, écoles primaires, le Lycée Schoelcher, la liste des bâtiments publics qui s'effondreraient en cas d'un séisme de magnitude 8 est très longue. De quoi nous interpeller car certains de ces édifices font partie des principaux bâtiments vitaux pour l'organisation des secours. Quant à l'habitat privé, c'est guère mieux : 40 % des 340 maisons

individuelles analysées à Redoute risquent de s'effondrer. Qu'en serait-il sur d'autres quartiers plus exposés ? C'est néanmoins une des conclusions de cette étude Gémitis qui s'inscrivait dans un programme pluriannuel et qui concernait les trois villes françaises les plus exposées : Fort de France, Pointe à Pitre et Nice. L'objectif du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) à

travers Gémitis, était d'analyser au plus précis les effets d'un séisme et d'estimer les dégâts matériels et humains. Après avoir recensés les différents éléments de vulnérabilité des bâtiments, le BRGM avait réalisé une simulation des conséquences possibles de l'impact des séismes en fonction de leur magnitude et de l'heure de survenue (le jour ou la nuit). Cette étude, considérée comme un outil d'aide à la décision publique, devait permettre de déterminer, selon leur vulnérabilité, la liste des bâtiments à conforter ou à reconstruire.

Gardé secret pendant de longs mois et classé confidentiel par le préfet de Guadeloupe depuis son élaboration en mai 1996, ce rapport Gémitis semble être tombé aux oubliettes malgré une présentation publique en septembre 1999. Pourtant les conclusions et les chiffres révélés mériteraient qu'il soit pris en compte notamment dans l'estimation du financement du plan séisme du gouvernement.



# Le plan séisme du gouvernement : 343 millions d'€

## Effet d'annonce ou véritable plan de prévention ?



Jean-Louis BORLOO, Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, prendra-t-il en main le dossier Séisme aux antilles ?

Mercredi 8 décembre 2004, à l'issue du Conseil des Ministres, Serge Lepeltier, Ministre de l'environnement, présentait une communication sur la prévention du risque sismique. Le Gouvernement Raffarin avait décidé de mettre en œuvre **un programme national de prévention du risque sismique sur six ans**. L'objectif premier de ce programme est de réduire notre vulnérabilité au risque sismique. Les grandes lignes de ce programme avaient été validées et le détail opérationnel a été présenté en février 2005. Il était prévu que son élaboration soit arrêtée en étroite concertation avec les élus et les acteurs socio-économiques. Jean Pierre Raffarin et Serge Lepeltier ont disparu du pays audiovisuel. Où en est-on aujourd'hui de ce programme national de prévention du risque sismique ? A-t-on fait une évaluation de ce programme prévu jusqu'à 2010 ?

Mercredi 17 janvier 2007, 2 ans après Serge Lepeltier, c'est au tour d'une autre Ministre de l'écologie, M<sup>me</sup> Nelly OLIN, de nous annoncer **un nouveau plan national séisme**. Une belle annonce, à quelques semaines des élections présidentielles et dans le droit fil du ballet des visites ministérielles. Pour la circonstance, nous avons droit à un chiffre ronflant : 343 Millions d'€. Rien que cela ! Faut-il y voir une simple coïncidence avec les présidentielles ? Stupéfaits et très circonspects, nous nous sommes démenés pour en savoir plus. La préfecture de Martinique nous a renvoyé sur le site du Ministère de l'Ecologie. En dehors des quelques informations recueillies (voir encadré), peu d'information quant à la répartition qui sera faite de cette somme. Quel sera le montant alloué respectivement à la Guadeloupe et à la Martinique ? À partir de quelle date ces 343 Millions d'€ seront-ils disponibles ? Sur combien d'années ? Pour quels projets précis ? Qu'en adviendra-t-il des hôpitaux, écoles, logements sociaux construits dans les années 50 et qui ne répondent plus aux normes parasismiques ? Autant de questions qui demeurent en suspens pour lesquelles il faudra nécessairement apporter des réponses crédibles. 19 Juin 007. Suite à la démission d'Alain JUPPÉ, Jean-Louis BORLOO, est nommé Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable. Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET est quant à elle nommée, secrétaire d'État chargé de l'Écologie; Qu'en sera-t-il du Plan Séisme du Gouvernement ?

## Répartition des 343 Millions d'€

Les mesures de la première phase du Plan Séisme concerneront le renforcement du bâti existant. Les travaux prévus au titre de cette phase sont estimés à 343 Millions d'euros. Un financement par l'État et ses opérateurs est prévu à hauteur d'environ 73%. L'État proposera à ses partenaires locaux de mobiliser à hauteur de 18% les fonds européens de développement régional (Feder). Ces financements seront consacrés au renforcement de plusieurs dizaines de bâtiments scolaires, de plus de 1000 logements collectifs, des infrastructures de gestion de crise, et des moyens de communication.

À cela s'ajoutent les travaux qui seront engagés dans le cadre du plan hôpital 2012, correspondant à un coût estimé à plus de 600 Millions d'euros et comprenant notamment la rénovation des deux Centres Hospitaliers Universitaires de Pointe-à-Pitre et de Fort de France. Ce Plan devrait être présenté dans les semaines à venir par le Ministre de la santé.

Votre magazine  
d'information  
sur le Site Internet  
[www.latribunedesantilles.net](http://www.latribunedesantilles.net)

